



N° 1393-2023/MS/DC/SGM/DPAF/CNLS-TP/SP

Cotonou, le 01 DEC 2023

## COMMUNIQUÉ

### Références :

- Appel à candidatures n°0931/MS/DC/SGM/DPAF/CNLSTP/ SP du 04/09/2023
- Appel à candidatures n°0953/MS/DC/SGM/DPAF/CNLSTP/ SP du 11/09/2023

Le Ministre de la Santé a lancé les appels à candidatures cités en référence, pour le recrutement de jeunes professionnels de santé sur le financement du projet "comblar les écarts" de la Banque islamique de Développement.

A l'issue du dépouillement des dossiers de candidatures, il est apparu que plusieurs sages-femmes d'Etat ont postulé pour le poste d'agent de santé communautaire qualifié. Or, conformément à l'appel à candidatures, seul les infirmiers diplômés d'Etat disposent du diplôme requis pour ce poste.

Pour donner une chance supplémentaire aux sages-femmes concernées, il a été décidé d'inscrire les titulaires d'une licence professionnelle en sciences infirmières et obstétricales, option sciences obstétricales, sur la liste de composition des sages-femmes.

Le Ministre de la Santé invite les intéressées à prendre les dispositions pour leur participation active au test de sélection organisée à leur intention pour le poste de Sage-femme d'Etat.



**Benjamin I. B. HOUNKPATIN**  
Ministre de la Santé



N° 1392-2023/MS/DC/SGM/DPAF/CNLS-TP/SP

Cotonou, le 01 DEC 2023

## COMMUNIQUÉ

### Références :

- Appel à candidatures n°0931/MS/DC/SGM/DPAF/CNLSTP/ SP du 04/09/2023
- Appel à candidatures n°0953/MS/DC/SGM/DPAF/CNLSTP/ SP du 11/09/2023

Le Ministre de la Santé a lancé les appels à candidatures cités en référence, pour le recrutement de jeunes professionnels de santé sur le financement du projet "*combler les écarts*" de la Banque islamique de Développement.

A l'issue du dépouillement des dossiers de candidatures, il est apparu que plusieurs infirmiers titulaires de licence en soins infirmiers ont postulé aux deux tests : poste "*d'infirmiers diplômés d'Etat*" et poste de : "*agents de santé communautaire qualifiés*".

Il est rappelé à tous les candidats que toutes les épreuves se dérouleront le même jour à la même heure dans tous les centres de composition.

Les candidats concernés par la double inscription seront donc invités, **le jour de la composition**, à préciser, le profil de leur choix avant le démarrage des épreuves écrites à savoir :

- ***infirmier diplômé d'Etat*** : titulaire d'une licence professionnelle en sciences infirmières ou obstétricales, option sciences infirmières qui ***assure les soins infirmiers dans un centre de santé ou un hôpital*** ;

ou

- ***agent de santé communautaire qualifié*** : titulaire d'une licence professionnelle en sciences infirmières ou obstétricales, option sciences infirmières qui ***supervise et encadre, les relais communautaires pour la prévention, la promotion, la référence et la remontée des données vers les centres de santé.***

Le Ministre de la Santé compte sur la discipline individuelle et collective des uns et des autres, nécessaires à la réussite de la sélection des candidats.

  
**Benjamin B. HOUNKPATIN**  
Ministre de la Santé

